

	Association loi 1901 Non assujettie à la TVA N°SIRET : 501 629 737 000 21 CODE APE : 9499Z Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 27210420121 auprès du préfet de Côte-d'Or N° agrément FNSPF : PSC1-1101P75 Agrément départemental délivré sous le n° 21/FPS/005	15 rue de l'Eglise 21800 NEUILLY-CRIMOLOIS www.udsp21.fr   Courriel : contact@udsp21.fr
	Référence : FPF_PSC1 v1 créée le 01/10/2021 Version en vigueur : v1 Depuis le : 01/10/2021	

FICHE DE PRESENTATION DE LA FORMATION PSC 1 - PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES NIVEAU 1

Public visé : grand public.

Prérequis : aucun.

Objectifs : permettre aux participants d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personnes en réalisant les gestes élémentaires de secours.

Contenu : Protection / alerte / gestes élémentaires de secours.

Durée : 7 heures.

Modalités pratiques et logistiques : accueil à partir de 8h45, de 9h00 à 12h formation, pause repas à la charge des participants, 13h00 - 17h00 formation. 17h clôture de la journée. 10 participants maximum.

Délai d'accès à la formation : limite d'inscription 2 semaines avant le début de la formation.

Accessibilité aux personnes handicapées : oui

Modalités d'évaluations : Evaluation formative durant la journée (suivi d'apprentissage des techniques, participation à au moins une mise en situation pratique).

Possibilité de validation de blocs de compétences : /

Equivalence, passerelles : /

Suite de parcours : engagement citoyen.

Débouchés : Formation requise pour certains concours, licences, titres professionnels, etc...

Tarifs : 60€ par participant, sauf convention spécifique.

Contact : udsp21formationpg@orange.fr